Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260430-D202604004-DE

Henbont
Hennebont

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT

_____

Séance Publique du 30 avril 2026

_____

Objet de la délibération
ORGANISMES EXTERIEURS : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente avril deux mille vingt-six à 18 H 00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles BRUNET, Maire

Etaient présents :
Jean-Charles BRUNET , Xavier POUREAU , Matthieu LE GOFF , Jacques VAUDRON , Sophie LEROUX , Daniel DROUET , Valérie RABASTE , Guénaëlle LE HIN , Jean-Pierre YBERT , Jean-Yves JACQ , Laurence HERMANN , Marie-Cécile PELLEGRINI , Stéphanie BROUTEELE , Arnaud THOMAZO , Delphine GARDYE , Maxime MORVAN , Marie-Paola BERTRAND-HILLION , Clémence PIERRON , Léa THOMAZO , Catherine LE CARRER , Pierre-Yves LE BOUDEC , Julien JAMBET , Laure LE MARÉCHAL , Tiphaine SIRET , Pascal LE LIBOUX , Serge TANGUY , Valérie MAHÉ , Nadia SOUFFOY .

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Chloé LE THOER pouvoir à Arnaud THOMAZO, Paul-Edouard DE SALINS pourvoir à Guénaëlle LE HIN, Patrick ELIOT pouvoir à Xavier POUREAU , Pierre-Yves LETELLIER pouvoir à Stéphanie BROUTEELE , Aude SPINDLER pouvoir à Marie-Paola BERTRAND-HILLION .

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Daniel DROUET désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secrétariat de la DGS **N° 2026.04.004**

Rapporteur : Xavier POUREAU

NOTE DE SYNTHÈSE

Suite à l'installation du Conseil Municipal le 29 mars 2026, Monsieur le Maire expose que l'article L2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'il appartient à l'assemblée délibérante de désigner en son sein des délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les conditions prévues par les textes régissant ces organismes, étant précisé qu'il peut être procédé à tout moment à leur remplacement dans les mêmes formes.

La durée du mandat des membres est identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

DISPOSITIF DE LA DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-23
Vu le rapport présenté,

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260430-D202604004-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé du rapporteur,
Après en avoir délibéré,

➔ **DESIGNE** les élus figurant ci-dessous pour le représenter au sein des instances extérieures où la Ville dispose de sièges.

ASSOCIATIONS LOCALES HENNEBONTAISES	
Office Municipal des Sports	1 – Stéphanie BROUTEEELE 2 – Delphine GARDYE 3 – Matthieu LE GOFF 4 – Pierre-Yves LE BOUDEC
Conseil d'Administration d'Hennebont Patrimoine	Monsieur le Maire Président d'Honneur 1 – Jean-Yves JACQ 2 - Guénaëlle LE HIN 3 – Patrick ELIOT 4 - Laurence HERMANN 5 – Tiphaine SIRET 6 – Serge TANGUY
Comité des Jumelages	1 - Guénaëlle LE HIN 2 - Laurence HERMANN 3 - Jean-Pierre YBERT 4 - Laure LE MARÉCHAL 5 - Serge TANGUY
Garde du Vœu Hennebont tennis de table	1 - Monsieur le Maire 2 - Delphine GARDYE
ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE (au titre des adhésions)	
Cap Autonomie Santé	Titulaire : Patrick ELIOT Suppléant : Catherine LE CARRER
Sites et cités	Titulaire : 1-Laurence HERMANN 2- Daniel DROUET Suppléant : 1- Serge TANGUY 2- Tiphaine SIRET
Association Réso Villes	Chloé LE THOER
Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)	Jean-Pierre YBERT
MÉDICO SOCIAL	
CVS - Conseil de Vie Sociale EHPAD USLD/EHPAD Kerlivio	Titulaire : Chloé LE THOER Suppléant : Serge TANGUY
CVS - Conseil de Vie Sociale EHPAD La Colline	Titulaire : Clémence PIERRON Suppléant : Tiphaine SIRET
Conseil d'Administration ESAT Alter Ego	Titulaire : Xavier POUREAU Suppléant : Pierre-Yves LE BOUDEC

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260430-D202604004-DE

Comité d'Etablissement du Foyer Prad Izel	Titulaire : Patrick ELIOT Suppléant : Catherine LE CARRER
Comité d'Etablissement des Lavandières	Titulaire : Aude SPINDLER Suppléant : Catherine LE CARRER
GHBS : Conseil de Surveillance	Titulaire : Guénaëlle LE HIN
Boutique du Droit	Titulaire : Laurence HERMANN Suppléant : Pascal LE LIBOUX

ORGANISMES EXTÉRIEURS ET EPCI	
AUDELOR	Titulaire : Matthieu LE GOFF
Programme Local de l'Habitat (PLH)	Titulaire : Daniel DROUET Suppléant : Serge TANGUY
Morbihan Habitat (CA et CAL)	Titulaire : Chloé LE THOER Suppléant : Pierre-Yves LE BOUDEC
Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont	Titulaire : Matthieu LE GOFF Suppléant : Léa THOMAZO
Commission Intercommunale d'Accessibilité	Titulaire : Aude SPINDLER Suppléant : Laure LE MARÉCHAL
Mission locale pour l'emploi	Titulaire : Stéphanie BROUTEELE Suppléant : Valérie MAHÉ
Référent Prévention, gestion et valorisation des déchets	Jean-Pierre YBERT
Commission Locale d'évaluation des Charges transférées (CLECT)	Titulaire : Jacques VAUDRON Suppléant : Pascal LE LIBOUX
SPL Bois Energies Renouvelables	Assemblée Spéciale : Paul-Edouard DE SALINS Comité de Suivi et Engagement : 1.Paul-Edouard DE SALINS 2.Pierre-Yves LE BOUDEC
Morbihan Énergies	Titulaire : 1-Pierre-Yves LETELLIER 2-Jacques VAUDRON
DIVERS	
Référent Sécurité Routière et incendie	Titulaire : Maxime MORVAN Suppléant : Paul-Edouard DE SALINS
SCIC Tavarn Ty Gar	Titulaire : Marie-Paola BERTRAND-HILLION
Copropriétés	Titulaire : Matthieu LE GOFF Suppléant : Daniel DROUET
Référent GEMAPI	Titulaire : Daniel DROUET

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 056-215600834-20260430-D202604004-DE

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Signé par : Jean-Charles Brunet
Date : 07/05/2026
Qualité : Signature - Actes_1114

Jean-Charles BRUNET

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr